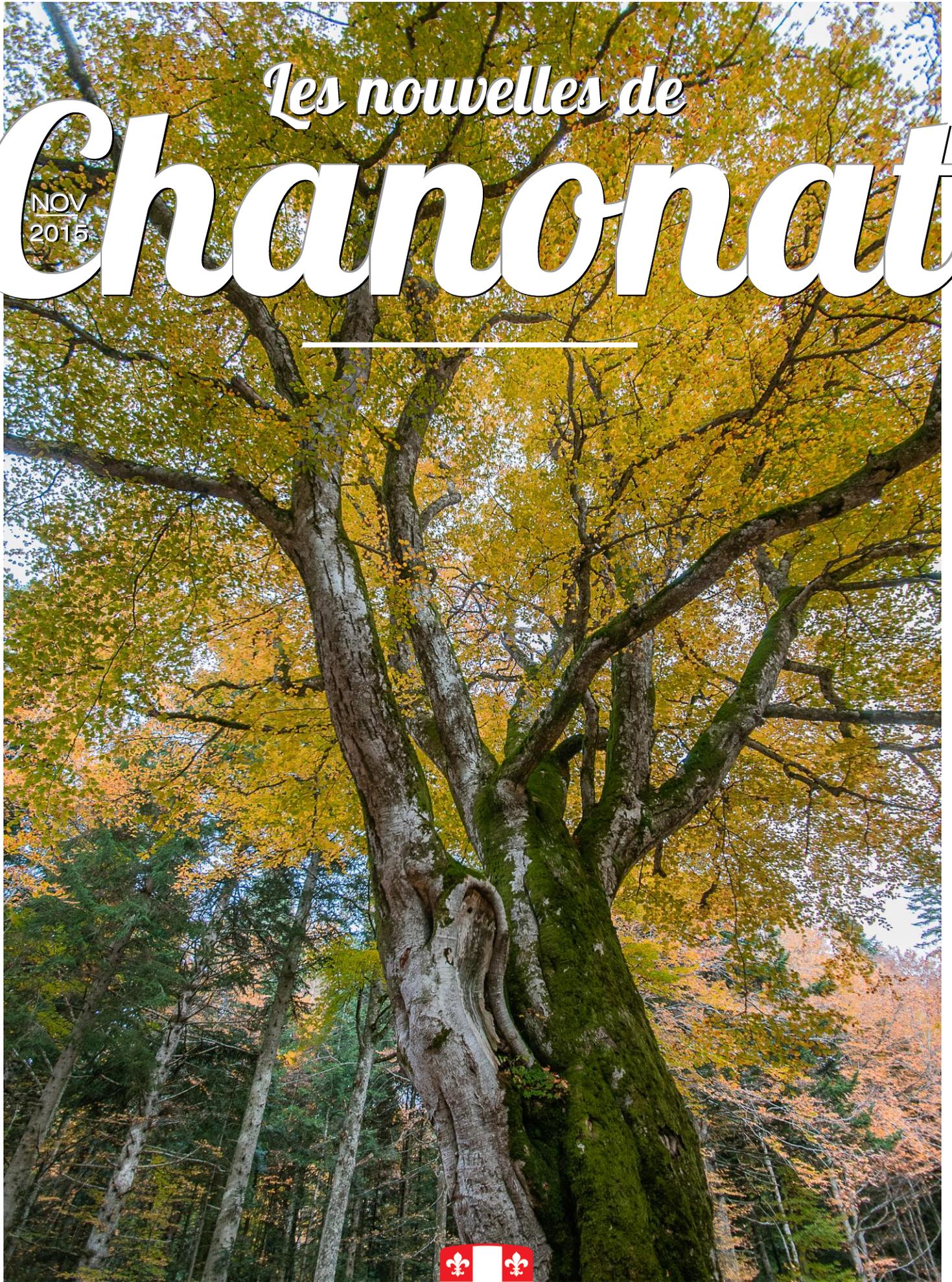


Les nouvelles de

Chanonat

NOV
2015



Bulletin municipal

n°76



Sommaire



La Vie Municipale :

- Le mot du maire
- Les stagiaires de la Mairie
- Le nouveau site internet
- La Communauté de Communes
- Le Conseil Municipal des Enfants

La Vie Locale :

- Les associations
- Le Comité des Fêtes
- Les écoles

Les Aménagements & Travaux

Histoire & Patrimoine

Etat Civil

Infos pratiques

Directeur de Publication : Serge CHARLEMAGNE

Rédacteur en Chef : Marie-Odile SALLE

Maquettage & mise en page : Arthur CHAUMUZEAU

Impression : GROUPE DROUIN IMPRIMEURS

Imprimé sur papier recyclé



Après moult débats et navettes entre les deux assemblées, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a été adoptée. La Communauté de Communes « Les Cheires » dont fait partie notre commune est concernée directement puisque, n'ayant pas le nombre suffisant d'habitants, elle doit obligatoirement fusionner.

Une nouvelle Communauté de Communes forte de près de 40 000 habitants va donc voir le jour le 1er janvier 2017 qui va réunir les 3 communautés suivantes : Les Cheires, Gergovie Val d'Allier et Allier Comté Communauté.

Le paysage communautaire va donc changer avec l'apparition, au Sud de l'agglomération clermontoise, d'une solide entité qui saura, nous l'espérons tous, dynamiser encore plus notre territoire. Chanonat devra peser pour que les « franges » de la nouvelle communauté soient aussi bien dotées que le cœur ... Pour ce qui concerne notre commune, dans l'optique d'élaborer un Plan Prévisionnel d'Investissement (P.P.I.), la municipalité a demandé à un cabinet spécialisé dans les finances locales de procéder à une analyse financière des comptes de la commune. Je vous en livre quelques éléments.

La commune de Chanonat se caractérise par une situation financière confortable au 31 décembre 2014. Ce constat cache néanmoins une surface financière par habitant inférieure à celle des communes de même strate (communes de 500 à 2 000 h.) tant en recettes et dépenses de fonctionnement qu'en matière de dette et d'investissement. Un constat que l'on retrouve au niveau de la strate, mais également au niveau d'un panel de communes voisines¹ présentant un certain nombre de caractéristiques proches de celles de la commune de Chanonat.

Chanonat s'affiche, et de loin, comme la commune du panel la moins dotée en moyens humains. Un constat que l'on retrouve également en matière de recettes réelles de fonctionnement, pour lesquelles Chanonat (en valeur 2014) devance à peine Tallende, et est précédée de l'ensemble du reste du panel, alors même que le revenu moyen par foyer est parmi les plus élevés de la région.

Malgré ces constats de faiblesse des recettes, la commune de Chanonat peut se targuer d'afficher le meilleur taux d'épargne brut du panel, et ceci grâce à la modération des dépenses de fonctionnement de la commune. Une situation financière confortable qui ne doit néanmoins pas masquer l'usure de l'épargne brute en raison des dépenses nouvelles (exemple : activités périscolaires) et de la contribution au redressement des finances publiques qui impacte les budgets des collectivités locales depuis 2014 avec une montée en puissance importante entre 2015 et 2017. Cette baisse des dotations de l'Etat est et va devenir la principale cause de la baisse des capacités d'autofinancement de la commune.

Nous devons maintenant répondre aux nombreux besoins de services et d'équipements, notamment pour les écoles, effectuer la mise à niveau de l'accessibilité des bâtiments et procéder aux améliorations indispensables des voiries : tout ceci sera programmé et alimentera le P.P.I. qui sera, bien évidemment, accompagné de son plan de financement.

Tout cela, P.P.I. et analyse financière, avec notamment l'avant-projet du quartier des écoles (rappel : construction d'une cantine, agrandissement de l'école élémentaire et création d'équipements nouveaux) sera présenté aux habitants **le vendredi 27 novembre 2015, à la salle des loisirs, à 20h**. Un rendez-vous citoyen à ne pas manquer !

Et n'oubliez pas qu'un autre acte citoyen se profile avec les élections régionales : je ne peux que renouveler mon appel à voter pour les candidats qui respectent les valeurs de notre République.

Le maire
Serge CHARLEMAGNE
Vice-Président du Grand Clermont

¹ Le panel ayant ainsi servi à l'étude est constitué des communes suivantes : Nohanent (Clermont Communauté), Pérignat-Les-Sarlièves (Clermont Communauté), Ceyrat (Clermont Communauté), Pérignat-Sur-Allier (ComCom de Mur-ès-Allier), La Roche-Blanche (ComCom de Gergovie Val d'Allier), Orcet (ComCom de Gergovie Val d'Allier), Tallende (ComCom Les Cheires).

LES STAGIAIRES DE LA MAIRIE

Deux stagiaires ont épaulé l'équipe municipale au cours de ces derniers mois.

Caroline

Après un diplôme d'ingénieur en Agriculture et Aménagement durable du territoire de l'ISARA-Lyon, j'ai travaillé 7 ans dans l'Environnement : à Lyon en tant que responsable des études au sein de la filiale nationale de gestion des déchets d'agro-fouriture puis à Clermont-Ferrand, en tant que chef de projet pour l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique de l'Auvergne au sein du Conseil Régional d'Auvergne.



C'est ma mission au Conseil Régional qui m'a donné envie de poursuivre mon parcours professionnel dans la fonction publique car les collectivités territoriales, notamment les communes, sont le premier vecteur des principes du développement durable dans la société. J'ai donc repris en septembre 2014 un Master 2 en « Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires » et c'est dans ce cadre que j'ai effectué un stage de 5 mois (de mai à septembre) au sein des services de la commune de Chanonat.

Durant ce stage, j'ai travaillé sur des missions très opérationnelles, en lien avec l'urbanisme, les travaux et l'amélioration du cadre de vie :

- Recrutement d'un architecte et animation de la démarche de concertation sur le projet de restructuration du quartier des écoles
- Aménagement de la RD52 en traverse du bourg de Chanonat, en partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme : programmation des études et travaux de réseaux préalables aux opérations d'aménagement de voirie
- Résorption des ruines et amélioration du cadre de vie en centre-bourg : programmation des travaux Impasse Bony, îlot Le Petit Journal et secteur de l'église
- Modification simplifiée n°1 du PLU : phasage des zones AUg et désignation en zone agricole d'un bâtiment pouvant changer de destination.

Déborah



Après un Master 2 orienté vers la gestion économique et juridique de collectivités territoriales, mon parcours pédagogique s'est conclu par une mise en situation professionnalisante au sein de la commune de Chanonat.

Cela a pris la forme d'un stage d'une durée de quatre mois dans le domaine des finances et de la fiscalité locale.

L'objectif poursuivi par la municipalité était d'harmoniser la fiscalité de la commune par la mise en place d'un système plus juste et équitable permettant également d'optimiser les dotations perçues par la commune de la part de l'Etat.

Il s'est agi principalement d'harmoniser le classement des locaux à usage d'habitation situés sur le territoire de la commune dans le cadre de l'assujettissement des contribuables à la taxe d'habitation.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR CHANONAT

Un tout nouveau site internet est en ligne depuis quelques semaines. La commission Communication travaillait en effet depuis plusieurs mois à la mise à jour du site de la commune, afin de pouvoir en faire un véritable outil d'information et de communication.

Vous y retrouverez toutes les nouvelles de la commune, les comptes-rendus des conseils municipaux, les commissions, ainsi que des informations et des documents sur la plupart des démarches administratives.

Le contenu de ce site devrait s'enrichir dans les mois à venir, mais vous y trouverez dès à présent des rubriques sur les associations, sur les commerces et les entrepreneurs de la commune, et même une rubrique petites annonces déjà opérationnelle.

Nous comptons sur chacun pour faire vivre ce site, en nous adressant via le lien (tout en bas, à l'opposé du blason de Chanonat), des suggestions, du contenu et des photos.

Autre nouveauté, nous vous proposons en page d'accueil, un formulaire d'inscription pour recevoir **le bulletin municipal** non plus en version papier dans votre boîte aux lettres, mais **en version électronique (pdf) par mail**.

Vous contribuerez ainsi à réduire l'empreinte carbone de notre commune, en diminuant notre consommation de papier. Il faut savoir en effet, que pour les 3 numéros des Nouvelles de Chanonat imprimés et distribués chaque année, il faut compter plus de 300 kilos de **papier**, certes **recyclé**. Sans compter les kilomètres parcourus en voiture pour aller chercher les bulletins à l'imprimerie et les distribuer dans la commune.

Autre avantage à réduire le nombre d'exemplaires à imprimer : des économies budgétaires. Le coût annuel du bulletin s'élève à environ 4 000 EUR, exclusivement en frais d'impression et de distribution, puisque la rédaction, les photographies et le maquettage sont réalisés bénévolement. Inscrivez-vous vite sur le site, sachant que nous continuerons bien évidemment à distribuer la version papier pour ceux qui le souhaitent.

www.chanonat.fr



Recevez désormais le bulletin municipal en électronique

En remplissant ce formulaire, vous recevrez le bulletin municipal par voie électronique et non plus par voie postale.

LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

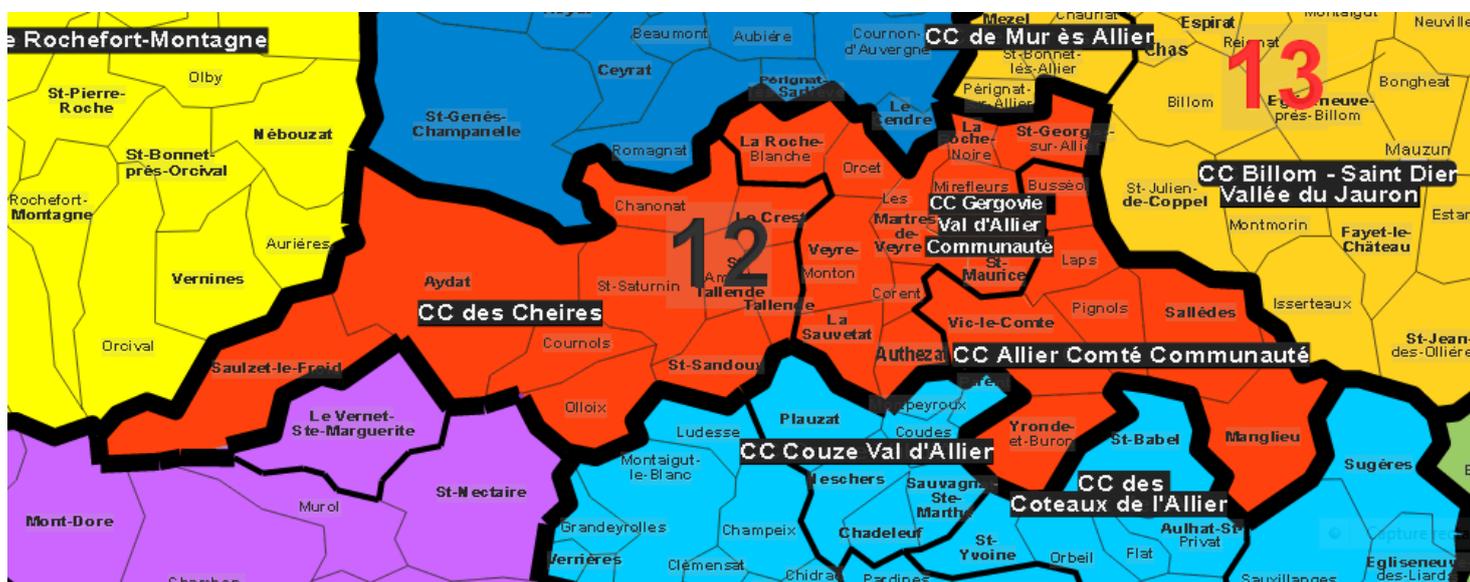
DE NOUVEAUX PERIMETRES A L'ETUDE

Le Préfet a réuni le 5 octobre 2015 les élus des collectivités locales et territoriales siégeant à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) afin de leur présenter le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) selon la loi NOTRE.

La Loi NOTRE a incité à la création de nouveaux périmètres pour les futures communautés de communes en fonction de diverses particularités. Celles-ci devront regrouper un minimum de 15 000 habitants. Ce seuil est adaptable, sans pouvoir être inférieur à 5 000 habitants, en fonction de l'isolement des territoires ou en zone de montagne. Le seuil démographique applicable est alors déterminé en pondérant le nombre de 15 000 habitants par le rapport entre la densité démographique du département auquel appartient la majorité des communes du périmètre et la densité nationale.

« Le futur schéma départemental de coopération intercommunale doit se construire sur la base d'une nouvelle conception de l'intercommunalité intégrant, au-delà de l'intercommunalité de projets, la notion d'intercommunalité de gestion permettant une meilleure mutualisation ».

Des 44 communautés de communes sur le département actuellement, il n'en restera plus que 14 après fusion au 1er janvier 2017 dont (Clermont-Communauté).



Ce projet de fusion permet de constituer une grande intercommunalité de plus de 40 000 habitants et 28 communes au sud de l'agglomération clermontoise par l'association des 3 communautés existantes, dont deux regroupent une population inférieure à 15 000 habitants (Allier Comté Communauté, Les Cheires).

Des 11 communes actuellement dans le périmètre des Cheires, 10 ont souhaité un rapprochement avec ces communautés. La commune du Vernet Sainte-Marguerite a fait le choix de s'allier au Massif du Sancy.

Les élus communautaires désignés aux dernières élections municipales de 2014 représentent sur la totalité des 3 communautés 99 conseillers. Au 1er janvier 2017 le nouveau conseil communautaire comptera seulement 51 conseillers avec possibilité d'atteindre le chiffre de 59 conseillers si l'ensemble des trois communautés y est favorable. La répartition des sièges avec 59 conseillers se ferait de la façon suivante :

- 28 conseillers pour Gergovie Val d'Allier
- 12 conseillers pour Allier Comté Communauté
- 19 conseillers pour Les Cheires

Chaque commune aura au minimum 1 élu au conseil communautaire. Pour les communes de plus de 1 000 habitants la répartition s'effectuera selon le nombre d'habitants.

Les compétences des futures communautés de communes sont de plusieurs ordres :

- Les compétences obligatoires :
 - **Maintenues car s'exerçant actuellement sur les trois communautés** : l'aménagement de l'espace, (le SCOT, les PLU...), le développement économique, (les zones d'activités...).
 - **A la fusion au 1er 01-01-2017** : la promotion du tourisme (dont la création d'OT), les aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets ménagers.
 - **Au 1er janvier 2018** : la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).
 - **Au 1er janvier 2020** : l'assainissement et l'eau.
- Les compétences optionnelles telles que la protection et la mise en valeur de l'environnement, les équipements culturels, sportifs et de l'enseignement, l'action sociale d'intérêt communautaire (+CIAS), maisons de service aux publics, etc... pourront être prises en fonction du degré de convergences de chaque communauté.

Les syndicats intercommunaux

Plusieurs syndicats de communes sont appelés aussi à disparaître. Principalement, les syndicats se situant dans le périmètre de la nouvelle communauté, feront l'objet de discussions entre élus et seront inclus automatiquement au 1er janvier 2017 pour 3 syndicats (SI école de la Monne, SI gestion CES des Martres de Veyre, SIVOM St-Amant-Tallende/St-Saturnin) au 1er janvier 2018 pour la compétence des milieux aquatiques et inondations (GEMAPI) au 1er janvier 2020 pour la compétence assainissement. Ces deux dernières compétences sont aujourd'hui le fait de l'existence du SMVVA (Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon).

Calendrier d'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale :

- **Mi-octobre 2015** : les communes ont deux mois pour se prononcer sur le projet de schéma.
- **Mi-décembre 2015** : le projet de schéma et les délibérations des communes reçues sont envoyés à la commission départementale de coopération intercommunale qui a trois mois pour se prononcer (au plus tard le 21 mars 2016).
- **Fin-mars 2016** : le schéma est arrêté par le Préfet.
- **Début janvier 2017** : mise en œuvre des nouvelles frontières des communautés de communes.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Gabriel

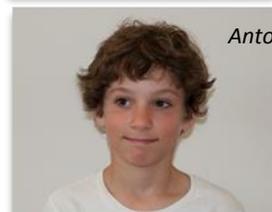
CR du conseil municipal des enfants du 15/09/2015



Mathilde

A l'ordre du jour :

- Point sur les projets de l'année dernière ;
- Nouveaux projets pour l'année à venir ;
- Rendez-vous pour la retraite aux flambeaux et la confection des lampions.



Antonin

1/ Les enfants ont discuté des différents projets réalisés dans l'année 2014-2015 (le panneau de sensibilisation, les fleurs de la bibliothèque). Nous avons revus les projets de l'année dernière, et discuté de leur éventuelle faisabilité cette année.



Gaspard

2/ Nous avons fait un tour de table des enfants pour qu'ils exposent leurs nouveaux projets. Nous avons ensuite soumis chaque projet au vote des enfants. Ont été cités, dans l'ordre :

- Faire un film avec les enfants du CME (1 voix)
- Créer une association pour aider les personnes à mobilité réduite (8 voix)
- Mettre des jeux pour les plus grands aux parcs de Chanonat et Varennes (4 voix)
- Fleurir et décorer les bourgs (2 voix)
- Chemin ou piste pour relier Chanonat et Jussat (9 voix)



Elona

3/ Les enfants du CME sont invités à se rendre à la mairie de Chanonat samedi 26 septembre à 10h00 pour aider à la confection des lampions qui seront vendus et utilisés samedi soir lors de la retraite aux flambeaux.

Le premier CME 2015-2016 s'achève sur ce point.



Marceau



Annaelle



Louis



Jeanne

ASSOCIATION LES AMIS DE L'AUZON



Le club les amis de l'Auzon a participé au forum des associations lors de la fête patronale en tenant un stand de pâtisseries. Un grand merci à tous les gourmands qui étaient à la fête.

Le club organise un loto le dimanche 15 novembre 2015 à la salle des loisirs route d'opme à Chanonat. venez nombreux, de superbes lots à gagner.

Tous les retraités de la commune sont invités les vendredis de 14h à 18h au 4, impasse des Templiers à Chanonat.

ASSOCIATION LES BOUCHONS D'AMOURS

M. Gérard MOULIN - Secteur CHANONAT et toutes les communes environnantes.

Nous avons constaté depuis quelque temps que les habitants de notre commune s'investissent de plus en plus dans la collecte de bouchons plastiques et lièges.

Il est vrai que la commune dispose de nombreux points de ramassage, j'en profite pour vous rappeler les endroits :

- Mr Gérard MOULIN, 9 rue de la Fondette à Chanonat
- Mr Bruno BONNEFONT, école de Jussat
- Mr Michel FAVIER, Jussat
- Boulangerie, Chanonat

Nous souhaitons également la bienvenue à une nouvelle bénévole et collectrice, Mme Chantal MUFFAT à Varennes.

Toute la motivation que vous apportez à ce geste simple peut vous donner une grande satisfaction.

Ainsi, au mois de juin 2015, nous avons réussi à obtenir de l'association un chèque de 1 620 € pour un enfant de Chanonat.

Merci à tous pour votre soutien !



LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE



SOCIÉTÉ DE PÊCHE

La Chanonatoise

Siège social : MAIRIE - 83480 CHANONAT

Depuis l'ouverture de la pêche le 14 mars dernier, la Société de Pêche a installé une clôture le long de l'étang.

La fête de la pêche au petit étang le Dimanche 31 mai a été un succès grâce au beau temps mais aussi à une participation importante de pêcheurs et visiteurs. Sur 200 truites, 182 ont été prises. Le concours de pêche qui devait avoir lieu le Samedi 12 septembre a quant à lui été annulé à cause d'un orage et de fortes pluies.

La Société était présente comme les autres associations à la fête patronale du village le Dimanche 27 septembre. Elle exposait des posters sur les poissons et sur les organismes vivants en milieu aquatique ainsi que deux aquariums, l'un contenant des poissons de l'étang (gardons, goujons, carpe, chevesne) et l'autre avec des truitelles (farlo et arc en ciel). Des explications ont pu être données aux visiteurs, les enfants curieux ont gagné des parts de gâteaux faits par les Amis de l'Auzon.

Enfin, une table pique-nique de récupération est en cours de restauration et sera installée à l'Etang cet automne.



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG SECTEUR DE CHANONAT

C'est avec beaucoup d'appréhension que nous avons préparé notre dernière collecte du 26 août. En effet le changement de date demandé par l'EFS nous faisait craindre une baisse de donneurs en raison des vacances d'été. Finalement le résultat est identique à celui de décembre 2014 (41 donneurs dont 1 nouveau). A nous tous de faire évoluer ce résultat... Que tous ceux qui se sont déplacés pour sauver une vie soient remerciés.

Nos activités : participation à la marche de la Monne, au Trail du Trèfle à Saint-Sandoux, intervention à l'école de Saint-Amant-Tallende, forum des associations à Chanonat.

N'oublions pas les prochaines collectes : le 10 novembre à Saint-Sandoux ; le 29 décembre à Tallende.

Pour le début 2016 : le 15 février à Aydat ; le 3 mars à Saint-Amant-Tallende.



LE PITCHOU RENCONTRES

DU RENOUVEAU A VARENNES : 12 ANS APRES, LE "PITCHOU RENCONTRES" RENAIT !



planifiée pour le mois d'octobre 2015.

L'association Pitchou Rencontre, en sommeil depuis plus d'une dizaine d'années, connaît un second souffle.

Au cours du mois de juin qui vient de s'écouler, une poignée d'irréductibles s'est réunie pour réveiller l'association en dormance. L'objectif est simple : faire que les habitants de Varennes se rencontrent, apprennent à se connaître et fassent vivre leur quartier ensemble au travers d'activités de groupe (randonnées, repas, soirées festives, etc...).

Après deux réunions regroupant près de 40 personnes et un verre de l'amitié, l'association est relancée et une prochaine activité de groupe

La réouverture du **Pitchou Rencontres** s'est donc déroulée le dimanche 4 Octobre dans la bonne humeur. Le temps était au rendez-vous pour 2 randonnées : une de 11 kms sur les hauteurs de Varennes et une de 5.5 kms parsemée de rébus et autres devinettes.

Le ravitaillement à l'étang de la Prairie a permis aux marcheurs de faire connaissance autour d'une collation. De retour au Pitchou, l'apéro attendait les Varennois avant de déguster une truffade maison. Une ambiance chaleureuse anima l'après-midi avec une « crêpes partie », avant de s'achever par un concours de pétanque improvisé

Nous remercions Monsieur le Maire, le Conseil municipal et les employés municipaux pour leur aide et leur soutien. Et merci aux 77 Varennois qui ont participé à cette belle journée

Si vous souhaitez rejoindre l'association et contribuer à la dynamique Varennoise, contactez-nous : pitchou.rencontre@gmail.com tél : 04.73.78.59.12



LE STAGE DE THEATRE DES ENFANTS

“T'ES KI TOI?... PAREIL.....PAS PAREIL !”

Le stage de la commune s'est déroulé comme chaque année durant les vacances scolaires de la Toussaint, du 19 au 23 octobre.

14 enfants de 7 à 11 ans, encadrés par Céline, ont composé sur le thème de l'altérité, la rencontre et le partage avec l'autre, celui qui n'est pas comme moi. Devant des parents et des proches venus nombreux, le spectacle réalisé vendredi 23 octobre à 20h00 a permis de découvrir leur création.

Un pot de l'amitié a conclu cette soirée que tout le monde souhaite renouveler.



LE CIRQUE DE ROSIE

Samedi 7 Novembre, la Revue Smile Cabaret a présenté en avant-première son tout premier spectacle jeune public intitulé "Le Cirque De Rosie". Mené par l'énergie des 3 artistes présentes sur scène, ce spectacle a enchanté aussi bien les petits que les grands !".

Renseignements sur les prochaines dates : www.smilecabaret.fr



LA SEMAINE DU GOUT



Lors de la semaine du goût, un chef cuisinier a fait découvrir aux enfants des légumes anciens et différentes façon de les manger.

LE COMITE DES FETES

Chers habitants de la commune,

Le samedi 26 septembre, le comité des fêtes de la commune organisait une soirée privée à la salle des fêtes de Chanonat, faisant suite à la traditionnelle retraite aux flambeaux, ces 2 derniers événements étant organisés par la mairie.

Cette manifestation vous avait été annoncée par la distribution des habituels flyers dans les boîtes aux lettres des 3 villages de la commune.

De façon à rendre cette soirée la plus festive possible, nous avons organisé la venue d'un groupe de chanteurs. Sans avoir une étiquette « association loi 1901 », le comité des fêtes doit essayer autant que possible de rentrer dans ses frais, et tout cela a un coût.

Nous avons donc organisé cette soirée en vous proposant une entrée à 7 euros par personne, ce ticket d'entrée vous permettant de participer à la soirée, de profiter du groupe ainsi que de la buvette, que nous avons décorée et rendue festive pour l'occasion. Nous vous précisons cependant que la mise en place de ces règles répondait à des directives précises de la part de la mairie, visant à éviter tous débordements qui ont eu lieu malgré tout (donnant raison aux personnes frileuses sur l'ouverture libre de la buvette).

A notre grande surprise (et avec beaucoup de regrets), nous avons constaté que seulement 4 personnes ont bien voulu participer à cette soirée, dont 1 seule était de la commune. Le groupe a cependant joué le jeu en assurant le spectacle jusqu'à tard dans la nuit, et nous voulons faire taire les détracteurs qui n'ont pas tardé à se manifester dès le lendemain en leur précisant que notre souhait était vraiment d'en faire profiter le plus grand nombre d'entre vous. Nous ne pouvions cependant plus annuler ce qui avait été prévu et ainsi priver les rares personnes qui avaient répondu présentes.

Il devient de plus en plus difficile de fédérer, partager, réunir les habitants de la commune et si nous n'y prenons pas garde, il viendra un jour où plus aucune manifestation ne sera organisée. Nous avons la chance de vivre dans un endroit magnifique, rural, préservé, avec des valeurs fortes, il ne tient qu'à vous, à nous, de perpétuer les traditions et l'envie de vivre tous ensemble.

Le comité des fêtes



LES POMPIERS

L'Amicale des sapeurs pompiers de La Roche Blanche/Chanonat vous informe que la traditionnelle vente de calendriers a commencé et vous remercie par avance pour votre accueil.

Avec un peu d'avance donc, bonnes fêtes à tous.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Cette rentrée à l'école élémentaire s'est accompagnée de quelques nouveautés. En premier lieu, l'ouverture et la création d'une quatrième classe. L'évolution des effectifs de l'école nécessitait cette ouverture. Nous sommes passés de 69 élèves à 81 et très bientôt 82. Si nous étions restés sur un fonctionnement à trois classes, mathématiquement nous restions dans les moyennes, mais il aurait fallu constituer des classes à 3 niveaux. Les nouvelles constructions sur les trois villages de notre commune nous apporteront certainement de nouveaux élèves et nous pourrons ainsi maintenir cette structure à quatre classes. Les études montrent une certaine progression, avec un total estimé entre 84 et 90 élèves pour les deux ans à venir.

Une nouvelle collègue est donc arrivée dans notre école, Madame Marie-Pierre DURAND, qui a pris la classe de Jussat. Le directeur, préférant être en poste sur l'école du bourg, "se rapprochant du gros de ses troupes", s'est installé dans la salle informatique du 1er étage.

Pour cette année, l'organisation des classes est la suivante:

- Cours préparatoire (CP) : 21 élèves (bientôt 22), Madame Marie-Noëlle EBILY
- Cours élémentaires 1^{ère} et 2^{ème} années (CE1 et CE2) : 20 élèves, Madame Clarisse ARNOULD
- CE2 et Cours Moyen 1^{ère} année (CE2 et CM1) : 21 élèves, Madame Marie-Pierre DURAND, à Jussat.
- Cours moyens 2^{ème} année (CM2) : 19 élèves, Bruno BONNEFONT.

Le transport scolaire du soir a changé : la desserte des trois villages et des trois écoles se fait maintenant à 15H45 au lieu de 16H30. La commune a choisi l'option du transport avant les TAP (Temps d'activités périscolaires).

LES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Une seule liste pour représenter les parents d'élèves aux trois conseils d'école de l'année et aux différentes réunions, touchant à la vie de l'école, organisées par la municipalité (notamment, projets de construction d'une nouvelle cantine et extension de l'école élémentaire).

Les candidats ont été élus le vendredi 9 octobre : 124 électeurs inscrits (chaque parent a le droit de vote), 95 votants, 90 suffrages exprimés.

- Mme Anne-Marie Bahadoran
- Mme Anne Bes
- Mme Emmanuelle Dumond
- M. Stéphane Girard
- Mme Lydie Hanriot
- Mme Sabrina Mianat
- Mme Valérie Ratinier.



LES PROJETS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Les quatre classes vont à la piscine (Bassin de Longues), pendant le premier trimestre. Les enseignant(e)s sont accompagné(e)s de parents volontaires agréés par l'Éducation nationale. Une équipe de 10 personnes s'est constituée et nous les remercions pour leur participation.



Les classes CP et CE1-CE2 (futur cycle 2 dès la rentrée 2016) partagent les mêmes projets : participation à une chorale inter-écoles avec apprentissage de chants 'Artolérances', sensibilisation et activités autour du handicap avec la venue à l'école d'un chien dressé pour accompagner une personne non voyante. D'autres projets pédagogiques seront proposés aux élèves.



Les classes CE2-CM1 et CM2 proposeront à leurs élèves le projet 'école et cinéma', la réalisation d'un journal fait par les élèves sur le thème du Patrimoine. Correspondance scolaire, activités sportives (USEPIX), **voile pour les plus grands**, différentes sorties à thème s'inscriront sur le planning de notre année scolaire.

Rappel : modification des horaires de TAP

Cette année une modification d'horaire a été faite pour l'organisation des temps périscolaires du primaire en relation avec le transport scolaire venant de Jussat : 15h50 à 16h35. Pour cette activité plusieurs intervenants extérieurs sont prévus pour cette année.

L'ÉCOLE MATERNELLE GERARD RIVES

Dès le tout début du mois de septembre, nos petites têtes blondes ont découvert ou retrouvé le monde de l'école maternelle.

Cette année, les deux classes ont des effectifs de 23 élèves chacune, avec un double niveau. L'équipe enseignante n'a pas changé : Mme Rayssiguier a la classe des PS-MS et Mme Tournadre celle des MS-GS. Et Béatrice et Rose-Marie sont toujours présentes.

Le thème général de l'année scolaire s'articulera autour des arbres. Une première visite a eu lieu en septembre dans le verger de M Chebance qui a gentiment accueilli les enfants et qui a donné plusieurs litres de jus de pommes à l'école. Les enfants ont eu la possibilité de ramasser des pommes qu'ils ont ensuite utilisées pour faire des empreintes en peinture.

En octobre les deux classes sont également allées une journée entière, avec un pique-nique, à l'École des Sciences à Châteauneuf-les-Bains pour profiter d'ateliers sur « l'arbre et la forêt en automne ». Des animateurs leur ont proposé plusieurs jeux pour découvrir la forêt par les sens.

Cette année encore, un projet danse contemporaine est programmé avec le chorégraphe Thierry Lafont. Les enfants bénéficient de six séances en début d'année et ils ont assisté au spectacle « Dans mon livre » à la salle des fêtes.

Les deux classes se rendent une fois par mois à la médiathèque municipale où les bibliothécaires bénévoles les accueillent avec beaucoup de dévouement et de dynamisme.



BREVES

DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA COMMUNE AU TITRE DE CATASTROPHE NATURELLE

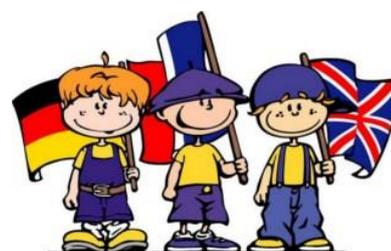
Suite à la demande de plusieurs propriétaires qui ont constaté des fissures importantes sur leur habitation consécutives à la sécheresse de cet été, la commune de Chanonat envisage de déposer un dossier de demande de classement de la commune au titre de catastrophe naturelle sécheresse.

Afin de compléter le dossier correspondant, il vous est demandé, si votre immeuble montre notamment des fissures de :

- procéder à une déclaration circonstanciée en Mairie avec le maximum de précisions possibles (lieu, parcelle, photos...).
- procéder en parallèle à une déclaration de sinistre auprès de votre assureur.

JUMELAGE : REUNION PUBLIQUE

Tous les habitants de la commune intéressés par le jumelage avec une autre commune sont invités à se réunir pour échanger le samedi 5 décembre 2015 à la mairie, salle du Conseil, à 10 h 30.



GUEST STARS DE L'ETE

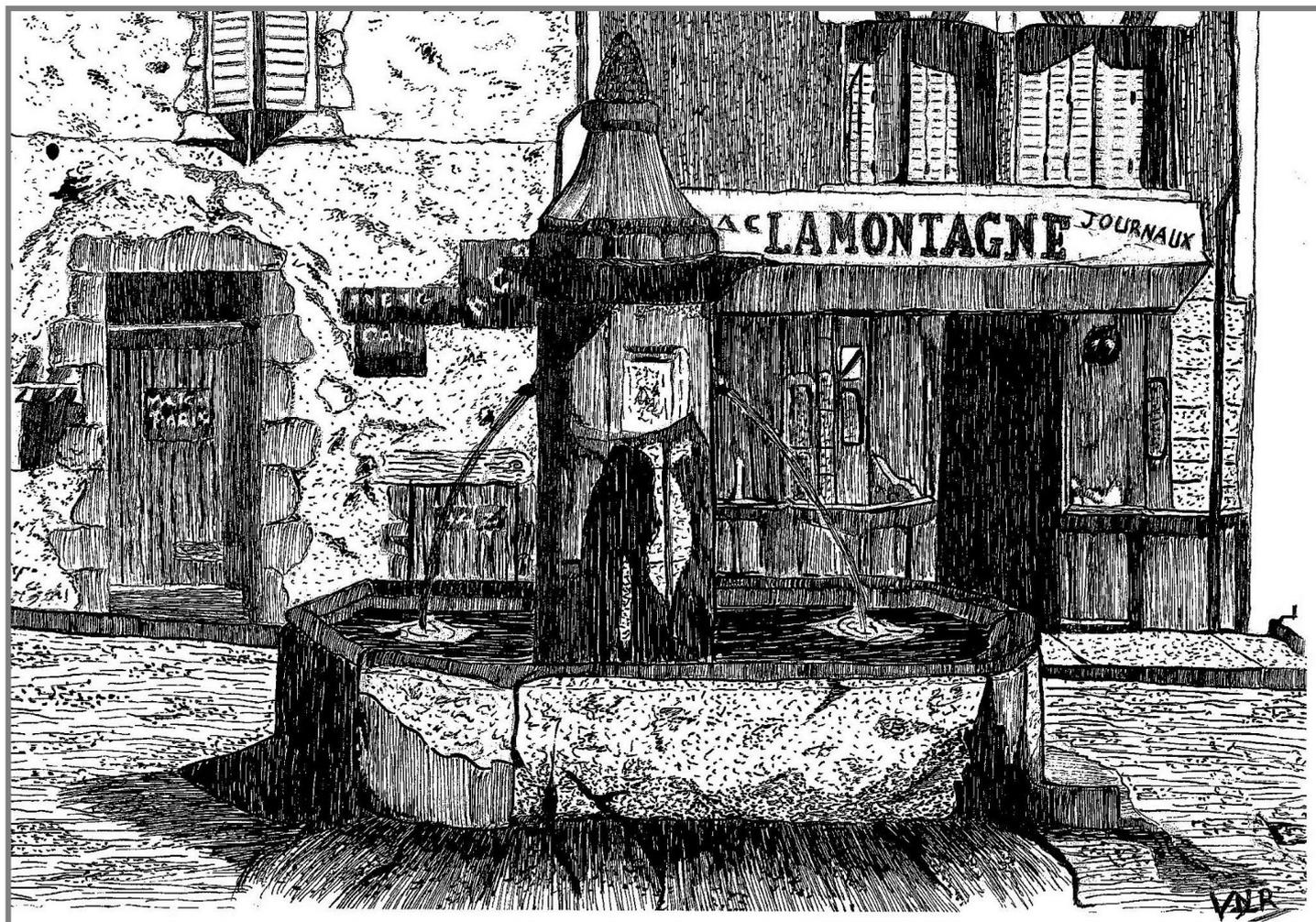
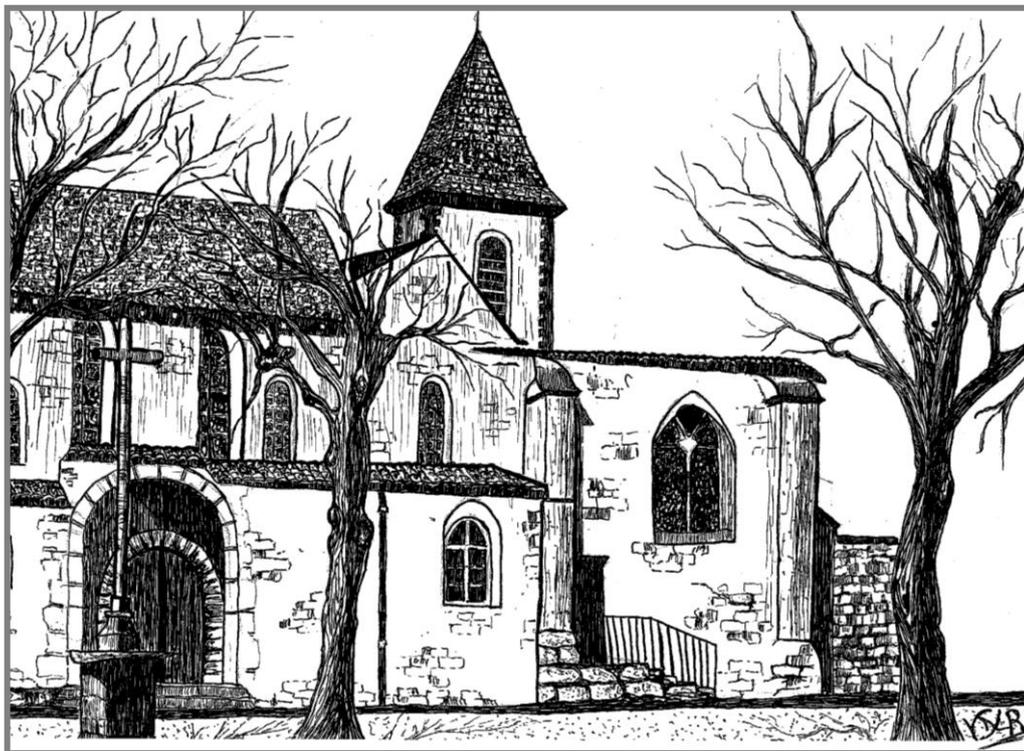
Un faucon crecerelle et ses petits ont niché dans le mur de la Cure durant tout le printemps et l'été.

Les Faucons crécerelles ne construisent pas leur nid eux-mêmes. Ils nichent dans les vieux nids de pies ou de corneilles, dans les infractuosités des murs, des arbres ou des rochers. Quelquefois, ils nichent dans les tours, les vieux greniers ou les clochers. La cathédrale Notre-Dame de Paris abrite notamment une petite colonie nichant et vivant dans ses clochers. Certains nidifient même dans les gratte-ciels de la Défense. La nidification a généralement lieu d'avril à août. La femelle pond annuellement 3 à 6 œufs et les jeunes faucons séjournent environ un mois au nid avant leur premier envol. Les parents assureront ensuite leur apprentissage pendant encore environ 6 à 7 mois.



VALERIE DE LA ROSA

« Voila maintenant 30 ans que le village de Chanonat m'a accueilli, village où il fait bon vivre, riche de ses habitants et de son panorama architectural. Je me devais de lui rendre hommage à travers mes dessins que je réalise à partir de photos anciennes ou de cartes postales au sein de l'école d'art de Mr Gilles Cohendy, rue de l'ange à Clermont-Ferrand »



FETE PATRONNALE

La fête patronnale de Chanonat s'est tenue les 26 et 27 septembre. Moments choisis.





EXPOSITION

Exposition « Dessine-moi la guerre 1914-2014 »

L'Amicale des habitants de Jussat, grâce au concours de la Fondation Varenne Journal La Montagne, présente une exposition, réalisée par Cartooning for Peace, sur les regards des dessinateurs de presse sur les guerres, **le mercredi 11 novembre de 11h à 18h, ainsi que samedi 14 et dimanche 15 de 10h à 19h, Voute Jussatoise, place de l'église.**

Cette exposition présentée dans la cadre des célébrations de la Mission du Centenaire, cherche à faire dialoguer les dessinateurs de la Grande Guerre avec leurs homologues de 2014. Leurs dessins nous montrent leurs spécificités à chaque conflit, mais aussi les constantes qui ont ponctué les XX et XXIe siècles.

Une façon de perpétuer le souvenir et de participer au devoir de mémoire.

RAPPEL : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR RESTAURER LA CHAPELLE NOTRE DAME DE L'ARBRE

Comme nous vous l'expliquions dans le dernier numéro des Nouvelles de Chanonat, l'Association de Sauvegarde de la Chapelle Notre Dame de L'Arbre a vu le jour pour récolter les 35,000 Euros nécessaires à la restauration de cette chapelle, lieu à vocation culturelle et salle d'expositions.

C'est donc une véritable campagne de 'crowd funding' qui est engagée, les habitants, commerçants et entrepreneurs locaux, et toutes les personnes attachées au site, pouvant faire un don à la Fondation du Patrimoine pour participer à ce projet.

Grâce à sa reconnaissance d'utilité publique, tous les dons faits à la Fondation du Patrimoine sont déductibles de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don.

montant du don	coût réel
20 EUR	6,80 EUR
30 EUR	10,20 EUR
50 EUR	17 EUR
100 EUR	34 EUR

Vous voulez soutenir le projet et faire un don même modeste ?

Contactez Pierre Culleron : culleronp@wanadoo.fr
ou au 04 73 79 47 82



AMENAGEMENTS & TRAVAUX

MARCHE A BONS DE COMMANDE

Reprise des enrobés à plusieurs endroits sur la commune.

Des travaux de revêtement de chaussées ont été réalisés dans le cadre du marché à bons de commandes par l'entreprise CTPP de Pardines. Ceux-ci concernent plus particulièrement le chemin du Bouc (partie plate), le chemin de la Chèvre (partie la plus dégradée) à Jussat et l'impasse des Sapins à Varennes.

Le montant global de ces réalisations s'élève à 40 000 EUR HT environ. L'année prochaine de nouveaux travaux de ce type seront programmés. La commission des travaux arrêtera les priorités, fera des propositions en fonction du montant alloué au budget 2016.



LES AMENAGEMENTS & TRAVAUX

ALIMENTATION AU GAZ DE VILLE DU MILLE CLUB



En effet devant les difficultés rencontrées chaque hiver avec la cuve à fuel, il nous a paru nécessaire de revoir l'alimentation de la chaudière du Mille Club. Dorénavant celle-ci est raccordée au gaz de ville sur la conduite principale rue de Viallevelours.



Les travaux de branchements et d'enlèvement de la cuve de mazout se sont déroulés au tout début du mois de septembre de cette année.

TRAVAUX EFFECTUES PAR LE GROUPE D'INSERTION

Le groupe d'insertion a réalisé au mois de juillet la réfection du mur qui entoure la mairie : nettoyage, rebouchage, reprise des joints et crépi à la chaux

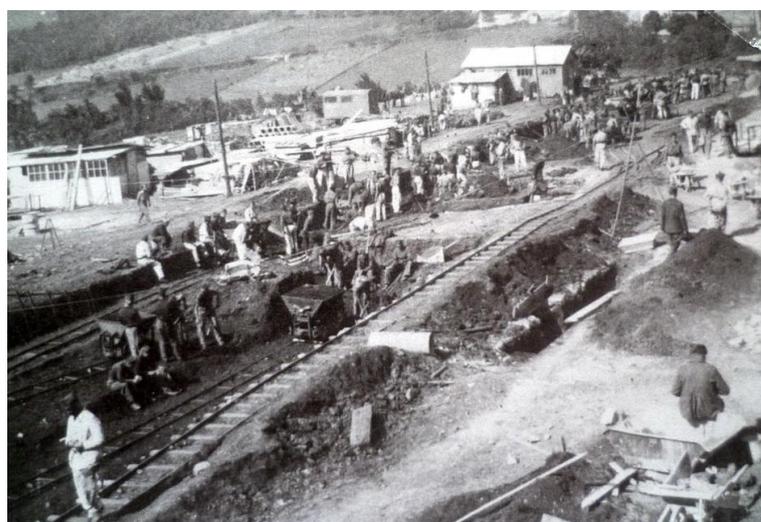
Il est également intervenu sur le mur de la cure, d'une hauteur de 3 à 5 mètres. L'équipe malgré la chaleur caniculaire de cet été, a pu le nettoyer, enlever le lierre et faire quelques reprises là où c'était nécessaire.



APPEL AUX HABITANTS DES COMMUNES ENVIRONNANTES D'OPME

Les élèves de l'EREA de Lattre de Tassigny à Opme s'engagent à partir de la rentrée de septembre 2015, dans un projet intitulé "1915-2015. Auvergne/Madagascar, histoires partagées".

Cette initiative s'insère dans la démarche de Commémoration des guerres mondiales en se proposant d'étudier les relations historiques et culturelles entre l'Auvergne et Madagascar. Ce devoir de mémoire s'accompagne d'un volet de solidarité internationale en lien avec les associations malgaches d'Auvergne. Les municipalités soutiennent ce projet.



L'établissement a été construit par des soldats malgaches durant la Seconde guerre mondiale sous la direction du Maréchal de Lattre de Tassigny. Certains malgaches se sont implantés dans les villages qui jouxtent Opme. Pour mener à bien leur projet, les élèves souhaitent collecter des objets, souvenirs, témoignages, retraçant la vie des Malgaches dans les années 40, auprès des habitants de ces communes. C'est pourquoi un appel est lancé à tous ceux qui voudraient bien contribuer par leur témoignage à cette quête du passé, et ainsi participer à l'hommage que l'EREA voudrait rendre aux Malgaches et créer ainsi un échange intergénérationnel.

Vous serez associés aux journées de commémoration qui se dérouleront au mois de mai 2016. Elles permettront de mettre en valeur vos contributions sous différentes formes : exposition, reportages vidéo, photos, rédaction d'articles...

Les élèves et l'ensemble des partenaires associés à ce projet comptent sur votre participation pour enrichir leurs travaux.

Contacts :

Madame Martine Faucher, Directrice
& Madame Anne Thomas-Colombet,
Documentaliste

Tel : 04 73 79 45 58 -

martine.faucher@ac-clermont.fr

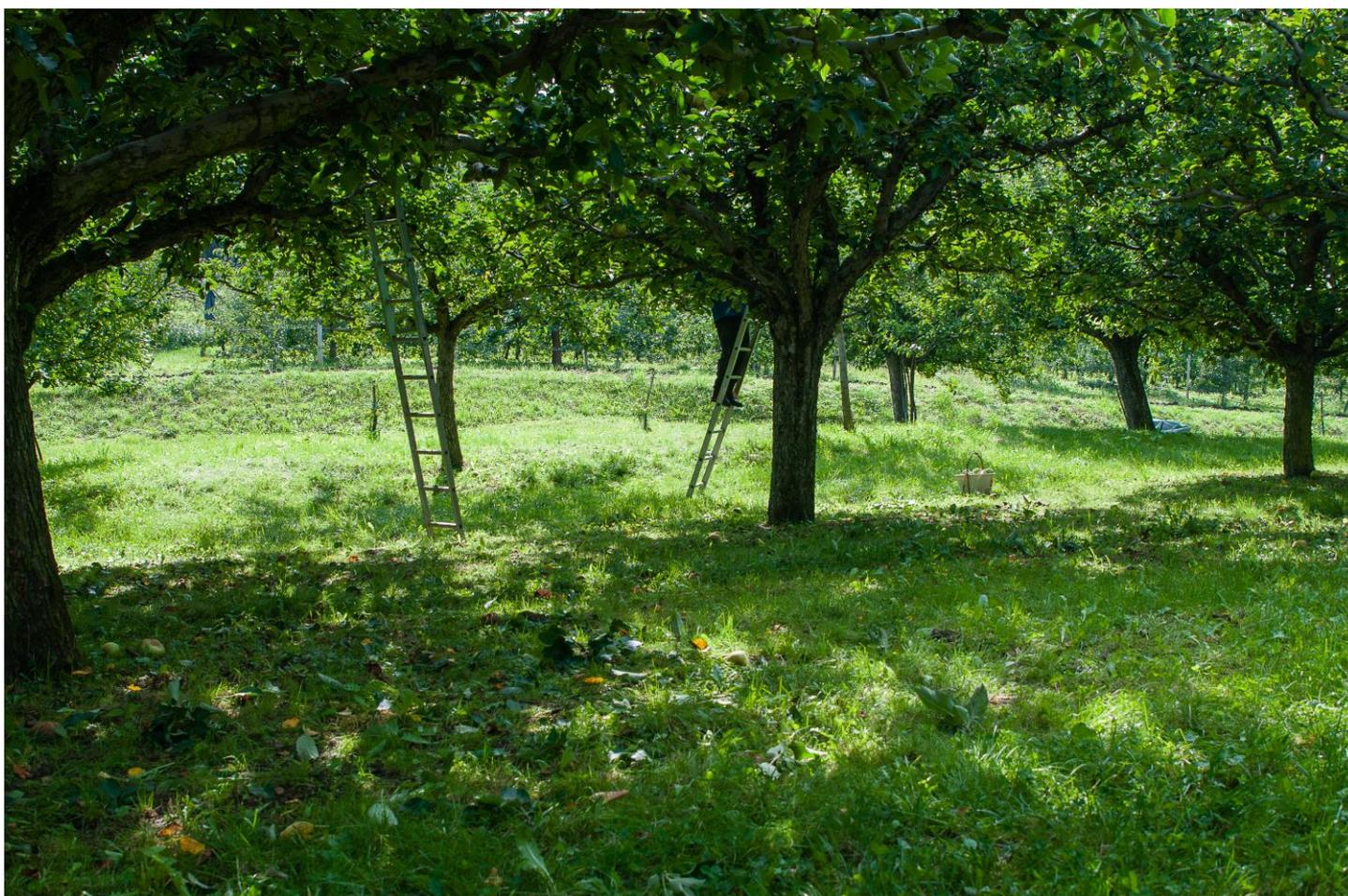


LE DOSSIER HISTORIQUE

L'AGRICULTURE A CHANONAT – 2eme partie

par Jean-Pierre PEZANT, ancien maire de Chanonat ; photos Marie-Odile SALLE

Après vous avoir parlé de la viticulture dans un numéro précédent, je reviens à vous pour faire l'historique de l'arboriculture, elle a été pendant longtemps une activité qui a largement contribué à la prospérité de l'ensemble des producteurs Chanonatois et à la renommée de la commune.



Pendant plusieurs décennies le Puy-de-Dôme a été un des tous premiers départements (le second pour être précis) pour la production de pommes à couteau. Chanonat y a contribué pour une large part, le terroir de la vallée de l'Auzon s'est très vite avéré comme un lieu privilégié pour l'implantation de vergers, essentiellement de variété Reinette du Canada mais aussi bien d'autres (Reine des Reinettes, Reinette du Mans, Armoise), nous reparlerons plus loin de l'arrivée d'une variété américaine « La Golden Delicious » qui a révolutionné le mode de production et l'intérêt auprès des consommateurs conscients des bienfaits de cette production fruitière.

Pour notre commune le conseil municipal prend en 1808 une délibération pour la mise en œuvre de biefs d'irrigation utilisant l'eau de l'Auzon. Les travaux débuteront en 1809 et se sont poursuivis jusqu'en 1815.



Cette réalisation a permis d'optimiser la production pendant un siècle et demi, l'entretien et l'utilisation des biefs faisaient l'objet d'un cahier des charges précis qu'il fallait respecter scrupuleusement. La remise en état avait lieu à chaque printemps. La présence de chaque ayant-droit était indispensable, contrôlée par le garde champêtre, les absences entraînaient obligatoirement une sanction.

Les journées d'entretien étaient la plupart du temps conviviales avec un repas pris en commun sur le terrain, mais aussi parfois le soir venant, la fatigue et l'utilisation un peu excessive du bousset caché au frais dans les fougères faisaient monter le ton, de vieilles querelles de voisinage ressurgissaient, très vite calmées par l'intervention des participants les plus sages.

L'utilisation se faisait par répartition, chaque ayant droit pouvait irriguer son verger une fois par semaine, le temps d'utilisation était calculé en fonction de la surface de la parcelle, cela pouvait être de jour comme de nuit avec quelques aléas toujours possibles, les montres quand elles existaient n'avaient pas toujours une précision indiscutable.

En 1888, la municipalité décide de moderniser l'ensemble du réseau et installe des prises d'eaux individuelles, encore visibles de nos jours par endroit, elles ont facilité le travail des irrigants, il suffisait de mettre en place ou de retirer une trappe en planche glissée dans des supports en pierre de Volvic pour avoir accès à l'eau. Pendant plusieurs décennies, ce système a permis aux usagers d'avoir des récoltes abondantes et de qualité.

Les pommes du Puy de Dôme en général et celles de Chanonat en particulier avaient acquis une réputation connue sur l'ensemble de l'hexagone. Les marchands de fruits venaient régulièrement de très loin, région parisienne mais aussi du Sud de la France, ils arrivaient dans notre région accompagnés de leurs courtiers, bien avant la récolte, ils inspectaient les vergers et retenaient les meilleurs lots assurant ainsi la stabilité des cours.

La récolte débutait généralement pour la fête de Chanonat (4^{ème} dimanche de septembre) pour les vergers les plus précoces, une interruption d'environ une semaine permettait la récolte des vendanges, la cueillette reprenait ensuite par les vergers les plus tardifs situés un peu plus en altitude côté Ouest de Chanonat. Cette période était très animée, les vergers résonnaient de cris joyeux et de rires, la route et les chemins d'accès étaient rythmés par un va et vient incessant de charrettes et remorques hippomobiles assurant le transport des caisses chargées de pommes.

Les années 1960 ont vu l'arrivée de variétés nouvelles : Golden, Starking, Granny-Smith, ces variétés ont révolutionné l'organisation. L'installation des plants en espalier ou en gobelet conduits en basses tiges permettaient de rester au sol pour la taille et la cueillette, ainsi cela a aussi facilité les travaux de traitement aux parasites ou le travail du sol qui a pu être mécanisé.

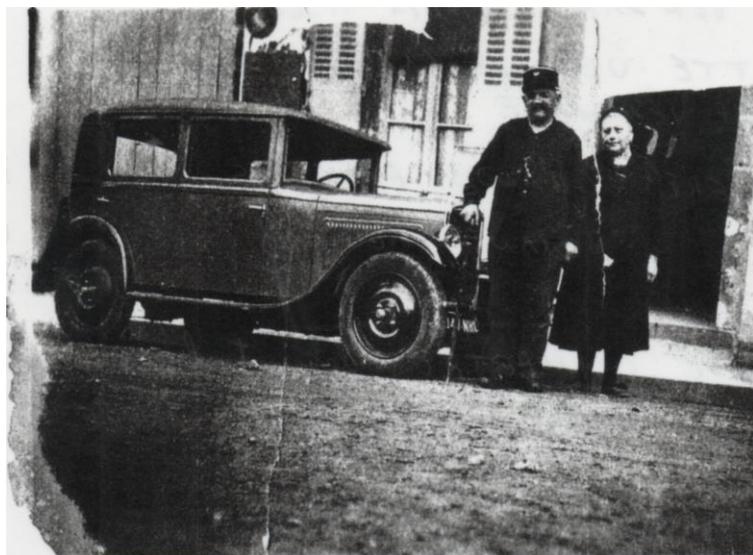
En 1970, le remembrement des terres a supprimé les petits vergers et de belles et grandes parcelles ont été plantées dans les variétés les plus adaptées à notre terroir.

Puis petit à petit, le nombre d'exploitants a diminué, la main d'œuvre s'est faite rare, la surface en vergers s'est doucement transformée en cultures céréalières totalement mécanisées, ou en pâturage pour l'élevage.

Aujourd'hui, il reste quelques passionnés par la production de pommes, ils sont peu nombreux mais la qualité et le goût des fruits qu'ils proposent sont exceptionnels, la totalité de la récolte est désormais écoulée en circuit court pour la plus grande satisfaction d'amateurs éclairés et connaisseurs.



APPEL A TEMOIGNAGE



Des photos de **Jean VENDANGE** (1871-1960), garde champêtre à Chanonat nous sont parvenues par Mme Josianne THEILLON. Ces photos semblent dater des années 1930, la voiture sur la photo étant visiblement une Peugeot 201, modèle produit entre 1931 et 1937.

Malgré des premières recherches, nous peinons à recueillir informations et anecdotes sur M. VENDANGE et à reconstituer l'histoire des garde-champêtres à Chanonat.

Pour toute information, merci de contacter Pascal BREUIL (association CHAMPS LIBRE) : **p.breuil63@wanadoo.fr** ou de s'adresser à la Mairie. Nous publierons les résultats de cette enquête dans un prochain numéro ...

A LA RECHERCHE DES PREMIERS CHANONATOIS

par Pascal BREUIL

Cette année la commune de Chanonat a été l'objet d'une campagne de fouilles archéologiques assez importante. Ce chantier se situe en face du cimetière de Chanonat de l'autre coté de la route qui mène à Varennes sur une parcelle destinée à accueillir un lotissement.

Cette opération est une fouille préventive ou de sauvetage. Elle s'impose lorsque les futures constructions risquent de détruire des vestiges archéologiques, contrairement aux fouilles dites programmées qui, elles, répondent à un programme de recherches scientifiques sur un site historique, une période de l'histoire... (exemple : Gergovie, Corent...). C'est le Service Régional d'Archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui à la réception du permis de construire va décider ou non de l'opportunité d'un diagnostic.

LE DIAGNOSTIC

Ce n'est pas vraiment une fouille, il s'agit simplement de sonder le terrain (10% de la zone environ) à l'aide d'une pelle mécanique afin de connaître son potentiel archéologique. C'est à dire s'il renferme des traces d'occupations humaines. Le diagnostic est assuré par l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive (INRAP), bien avant le début des travaux, il peut être négatif ou, comme à Chanonat, positif. Dans ce cas-là, l'État, par le Préfet, s'il juge que les vestiges menacés par les futures constructions sont dignes d'intérêt scientifique et en bon état de conservation, imposera une obligation de fouille préventive. La fouille (contrairement au diagnostic) n'est pas forcément conduite par l'INRAP qui n'en a pas le monopole, ce peut être une entreprise privée agréée par l'État.



Photo : Loez RIALLAND © INRA

LA FOUILLE

À Chanonat c'est l'INRAP qui a réalisé la fouille. Elle se fait sur la totalité de la surface concernée (6,300 m²) avec des moyens conséquents dignes de travaux publics et une équipe de quatre personnes. Elle a duré deux mois environ dans de très bonnes conditions climatiques (les archéologues travaillent toute l'année en plein air !). Trois classes des écoles de Chanonat sont venues visiter le chantier. La fouille est un moment crucial pour l'archéologue, en effet il est obligé de détruire l'objet de sa recherche en allant de couche en couche de terre (il ne peut pas aller en arrière, recommencer l'expérience) pour exhumer les vestiges. Après la fouille il passe à la Post fouille.

LA POST FOUILLE

Le but de la fouille est de collecter un maximum d'informations sur les vestiges, mais à la fin de ce stade il y a des centaines voir des milliers d'objets collectés sur le chantier à analyser. Ce sont souvent beaucoup de tessons de céramique, des objets métalliques (outils, monnaies...) des os... qui seront lavés, répertoriés, classés selon l'endroit où ils ont été trouvés. Ils serviront à dater le site et à comprendre l'activité humaine exercée dans le lieu (artisanat ? maison d'habitation ? lieu de culte ?...) par période.

Ensuite pourra commencer l'analyse scientifique : les céramologues étudieront les tessons, les archéozoologues les os d'animaux, les anthropologues les os humains (s'il y en a)... Ces experts synthétiseront leurs résultats dans un rapport.

Les fouilles de Chanonat commencent à livrer quelques informations.

LE RAPPORT

Il devra comporter l'inventaire du mobilier étudié et une analyse archéologique du site, il est obligatoire et à la disposition de tous (c'est un bien public) et c'est l'aboutissement de la recherche. Dans certains cas de sites exceptionnels les archéologues proposent une mise en valeur du site. Ils enrichissent nos musées et la connaissance de notre histoire.

HISTOIRE(S)

Les fouilles de Chanonat commencent à livrer quelques informations. Les premières traces d'une occupation humaine sur cette zone commenceraient au néolithique ou à l'âge du bronze la photo ci dessous montre une inhumation dans un silo à grain (un vulgaire trou dans le sol destiné à l'origine à stocker les moissons et ici réutilisé comme sépulture).

À la période gauloise ancienne (III^{ème} siècle avant JC) deux chemins creux traversent la zone. On y trouve des rejets domestiques qui laissent envisager la présence d'un habitat Gaulois à proximité. C'est assez rare !

Pour ce qui concerne la période Gallo Romaine, peu de chose sinon des limites parcellaires, mais quand même des traces de présences d'urbanisation.

Au moyen âge (X^{ème}- XII^{ème}) cette zone devient artisanale. On y extrait l'argile et la chaux. Pour ce qui concerne la chaux un four de cuisson a été découvert qui atteste cette activité bien connue. Les grottes de Jussat étaient des carrières à chaux.

Pour l'argile ce qui est intéressant, et c'est là que la perspicacité des archéologues joue un rôle déterminant, même s'ils n'ont pas trouvé le four de cuisson (qui est probablement dans le secteur, mais en dehors de la zone de fouille) ils ont trouvé les restes de leur production : tuiles canal, carreaux de sol carrés ou en losange.

Période moderne quelques petites fosses témoignent de l'ensevelissement de moutons et de porcs.

Il faudra attendre le rapport final, mais on peut déjà dire que les premiers chanonatois étaient déjà là il y a 4,000 ans...





ETAT CIVIL

NAISSANCES

RACANA Alfred
Jussat, le 21 mai 2015

VERNADAT FONTANIER
Damien
Chanonat, le 5 juillet 2015

DEVOS Manoé
Chanonat, le 19 juillet 2015

VALDOVINOS Basile
Chanonat, le 19 août 2015

ROS Gabin,
Jussat, le 16 septembre 2015

JOSUE Etienne,
Chanonat, le 25 octobre 2015

DECES

VISSAC Christophe
Chanonat, le 14 juillet 2015

QUINSAT Bernard
Chanonat, le 12 octobre 2015



Infos

Le secrétariat de la Mairie sera fermé le samedi matin 26 décembre 2015 & le samedi matin 2 janvier 2016.

MEDECINS

Dr Minh BAUD & Dr Sandrine DI MEGLIO
2 Place de la Mairie, Chanonat
04 73 87 59 51

INFIRMIERES

Séverine RENAULT
& Alexandra AUBRETON
06 13 11 17 84

CHU Estaing

1 Rue Lucie Aubrac, Clermont-Ferrand
04 73 07 75 50

CHU Gabriel-Montpied

58 Rue Montalembert, Clermont-Ferrand
04 73 75 07 50

SAPEURS POMPIERS : 18

SAMU : 15

